

(1)

(N° 383)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1919

BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE 1919 (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

(8^e SÉRIE.)

Bruxelles, le 24 septembre 1919.

*A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants,
au Palais de la Nation.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser une nouvelle série d'amendements à apporter au Budget général pour l'exercice 1919.

Ces amendements sont groupés par Département au service dans les tableaux ci-joints; ils se traduisent par les augmentations ci-après :

(1) Projet de loi, n° 107.

Rapport, n° 249.

Amendements, n° 249 (annexe II), 287, 318, 342, 344, 345, 346, 380, 353 et 366.

A. — Pour les dépenses de nature ordinaire.

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES		
	PROPRES A L'EXERCICE.		ARRIÉRÉES.
	Charges normales.	Charges de guerre.	
Dette publique Tableau I.	»	+ 11,000,000	»
Justice — III.	+ 783,000	»	»
Finances — XIII.	»	»	+ 500,000
Non-Valeurs et Remboursements — XV.	+ 16,000,000	»	»
TOTAUX fr.	+ 16,785,000	+ 11 000,000	+ 500,000

B. — Pour les dépenses de nature extraordinaire.

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES			
	PROPRES A L'EXERCICE.		ARRIÉRÉES.	
	Charges normales.	Charges de guerre.	Charges normales.	Charges de guerre.
Justice.	»	+ 20,000	»	+ 70,000

Récapitulation.

1° Pour les dépenses ordinaires	+ 16,785,000	+ 11,000,000	»	+ 500,000
2° Pour les dépenses extraordinaires	»	+ 20,000	»	+ 70,000
TOTAUX fr	+ 16,785,000	+ 11,020 000	»	+ 570,000
TOTAL. 28,375,000 francs.				

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,
LÉON DELACROIX.

AMENDEMENTS AU TABLEAU I

DETTE PUBLIQUE

AMENDEMENTEN AAN TABEL I

OPENBARE SCHULD

Articles. — Artikelen.	<p style="text-align: center;">DÉSIGNATION</p> <p style="text-align: center;">DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.</p> <p style="text-align: center;">—</p> <p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		<p>Dépenses normales de 1919.</p> <p>—</p> <p>Normale uitgaven van 1919.</p>	<p>Dépenses résultant de la guerre.</p> <p>—</p> <p>Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.</p>
	<p>CHAPITRE VI.</p> <p>Charges résultant de la guerre.</p>		
48	<p>(Nouveau). <i>Bonification à la Banque Nationale de Belgique en conformité de la convention du 19 juillet 1919 relative aux avances pour le retrait des monnaies allemandes. (Crédit non limitatif.)</i></p> <p>(Nieuw). <i>Vergelding aan de Nationale Bank van België in overeenstemming met de overeenkomst gesloten den 19 Juli 1919 aangaande de voorschotten betreffende de uittrekking der deutsche munten. (Onbepaald krediet.)</i></p>	»	11,000,000

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
11,000,000	»	Voir la note explicative qui accompagne l'amendement faisant l'objet du document n° 344 de la Chambre des Représentants.

(6)

AMENDEMENTS AU TABLEAU III

JUSTICE

AMENDEMENTEN AAN TABEL III

JUSTITIE

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	PREMIERE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES. CHAPITRE VI. Publications officielles. — Commissions et jurys.		
22	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> .	460,000 » + 300,000 » 760,000 »	
23	Impression du Recueil des lois du <i>Moniteur</i> , etc.	380,000 » + 455,000 » 835,000 »	

1918. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
460,000 » + 300,000 » 760,000 »	98,000 »	Le prolongement de la session parlementaire, l'augmentation considérable des travaux d'impression confiés à la direction du <i>Moniteur</i> , comme aussi la modification apportée au barème des salaires des ouvriers par la suppression de l'indemnité de vie chère à partir du 1 ^{er} avril dernier ont amené une augmentation supplémentaire de charge qui se chiffre par une somme de 300,000 francs.
350,000 » + 485,000 » 835,000 »	10,000 »	Augmentation nécessitée : 1 ^o par l'établissement de nouvelles machines à composer (linotypes); 2 ^o par les causes mentionnées ci-dessus; 3 ^o par l'achat des matières premières dont les prix sont restés très élevés.

(10)

AMENDEMENTS AU TABLEAU VI

SCIENCES ET ARTS

AMENDEMENTEN AAN TABEL VI

WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES: CHAPITRE PREMIER. Administration centrale.		
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service, etc.	775,388 » + 15,000 » <hr/> 790,388 »	67,500 »
	 CHAPITRE VI. Enseignement primaire.		
93	Publications intéressant l'instruction primaire, etc.	75,000 » — 15,000 » <hr/> 60,000 »	25,000 »

1919.	1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
	Total des crédits. — Totaal der credieten.	— ACHTERSTELLIGE UITRAVEN.	
	842,888 » + 15,000 » <hr/> 857,888 »	1.434.482 »	Augmentation nécessaire pour la rémunération du travail extraordinaire exigé par la liquidation des allocations de vie chère aux instituteurs.
	100,000 » — 15,000 » <hr/> 85,000 »	10,000 »	Les résultats connus et prévus permettent cette diminution.

(19)

AMENDEMENTS AU TABLEAU VII

AGRICULTURE

AMENDEMENTEN AAN TABEL VII

LANDBOUW

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
PREMIERE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE PREMIER.			
Administration centrale.			
3	Matériel.	246,000 » + 100,000 » 346,000 »	30,000 »
CHAPITRE V.			
Office horticoles.			
27	Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité	54,600 »	»
28	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture, etc.	142,000 »	30,000 »
CHAPITRE VI.			
Eaux et Forêts.			
35	Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités, etc.	1,700,000 » — 100,000 » 1,600,000 »	100,000 »

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE — UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
276,000 » + 100,000 » <hr/> 376,000 »	» »	Transfert de l'article 35. L'augmentation doit servir à couvrir les frais d'installation de services et d'une bibliothèque dans l'immeuble situé place Quetelet mis à la disposition du Département.
54,600 »	34,580 » — 24,000 » <hr/> 10,580 »	Transfert à l'article 28.
172,000 »	5,000 » + 24,000 » <hr/> 29,000 »	Transfert de l'article 27. L'augmentation est nécessaire pour payer les arriérés de salaires dus à des ouvriers du Jardin botanique mobilisés en 1914.
1,800,000 » — 100,000 » <hr/> 1,700,000 »	300,000 »	Transfert à l'article 3.

(84)

AMENDEMENTS AU TABLEAU XIII

FINANCES

AMENDEMENTEN AAN TABEL XIII

FINANCIËN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE	
		UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES. CHAPITRE III. Administration des contributions directes, des Douanes et des Accises dans les provinces.		
20	Indemnités, primes et dépenses diverses	1,536,000 »	»

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
1,536.000 »	» + 500,000 » 500,000 »	<p>Il reste à liquider sur l'article 20 du Budget du Ministère des Finances des arriérés d'indemnités aux chefs-gardes des chemins de fer du chef des services d'escorte des marchandises sous régime de douane, se rapportant aux exercices 1913 et 1914. D'autre part, des allocations relevant du même article se rapportant à l'exercice 1918 n'ont pu être liquidées que dans le courant de l'année 1919.</p> <p>En outre, des impôts nouveaux ont été établis et des indemnités spéciales ont été créées au bénéfice des agents qui ont concouru à leur établissement; les indemnités ont été avancées par des comptables de l'Administration des contributions et sont à régulariser.</p>

(22)

AMENDEMENTS AU TABLEAU XV

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS

AMENDEMENTEN AAN TABEL XV

ONWAARDEN EN TERUGBETALINGEN

Articles. — Artikelen.	<p style="text-align: center;">DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.</p> <p style="text-align: center;">— AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		<p>Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.</p>	<p>Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.</p>
	<p>CHAPITRE II.</p> <p>Remboursements.</p>		
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent tableau. Remboursements divers	<p style="text-align: right;">4,100,000 »</p> <p style="text-align: right;">+ 16,000,000 »</p> <hr style="width: 100%;"/> <p style="text-align: right;">20,100,000 »</p>	»

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
4.100 000 » +16,000 000 » <hr/> 20,100,000 »	»	Voir la note explicative qui accompagne l'amendement faisant l'objet du document n° 344 de la Chambre des Représentants.

(26)

AMENDEMENTS AU TABLEAU XVI

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

AMENDEMENTEN AAN TABEL XVI

BUITENGEWONE UITGAVEN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE 1919.		
		UITGAVEN VAN 1919.		
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. — Totaal der credieten.
	MINISTÈRE DE LA JUSTICE.			
6	Camp d'internement	»	300,000 »	300,000 »
			+ 20,000 »	+ 20 000 »
			320,000 »	320,000 »

DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.			OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Dépenses normales des exercices antérieurs. — Normale uitgaven der vorige dienstjaren.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. — Totaal der credieten.	
»	80,000 » + 70,000 » <hr/> 150,000 »	80,000 » + 70,000 » <hr/> 150,000 »	Au moment de l'armistice et dans les premiers mois qui ont suivi, le camp établi à Adinkerke s'est trouvé insuffisant pour interner tous les suspects arrêtés dans le pays. Un second camp a été établi à Merxplas et tout une série de suspects ont encore dû être internés à l'école allemande et au « Gesellenhaus » à Bruxelles. La Colonie de Merxplas et l'Administration communale de Bruxelles viennent de faire parvenir leurs factures. Une majoration de 90,000 francs est nécessaire pour payer ces dernières créances.